

DES ANTIBIOTIQUES SONT SOUVENT PRESCRITS AUX **ADULTES DE 65 ANS ET PLUS** POUR TRAITER DES INFECTIONS.

Vous pouvez être à **risque accru** d'infections si vous :

1

Êtes fréquemment exposés aux milieux de soins où les infections peuvent facilement se propager.

2

Vivez en établissement de soins ou en résidence où vous êtes en contact étroit avec les autres.

3

Avez un système immunitaire affaibli.

Voici **quelques conseils** pour prévenir les infections :



Assurez-vous que vos **vaccins** sont à jour.



Nettoyez les surfaces communes avec **du savon et de l'eau**.



Gardez vos **mains propres**, et tousssez et éternuez dans votre **manche ou dans un mouchoir**.



Conservez, manipulez et préparez la nourriture de manière sûre.

Si vous avez reçu un diagnostic d'infection : Consultez votre professionnel de la santé pour savoir si des antibiotiques constituent la meilleure option de traitement. Vous n'avez peut-être pas besoin d'antibiotiques, mais si c'est le cas, **suivez la prescription à la lettre**.



POUR EN SAVOIR PLUS, VEUILLEZ VISITER LE SITE

CANADA.CA/ANTIBIOTIQUES



Agence de la santé publique du Canada

Public Health Agency of Canada

Canada